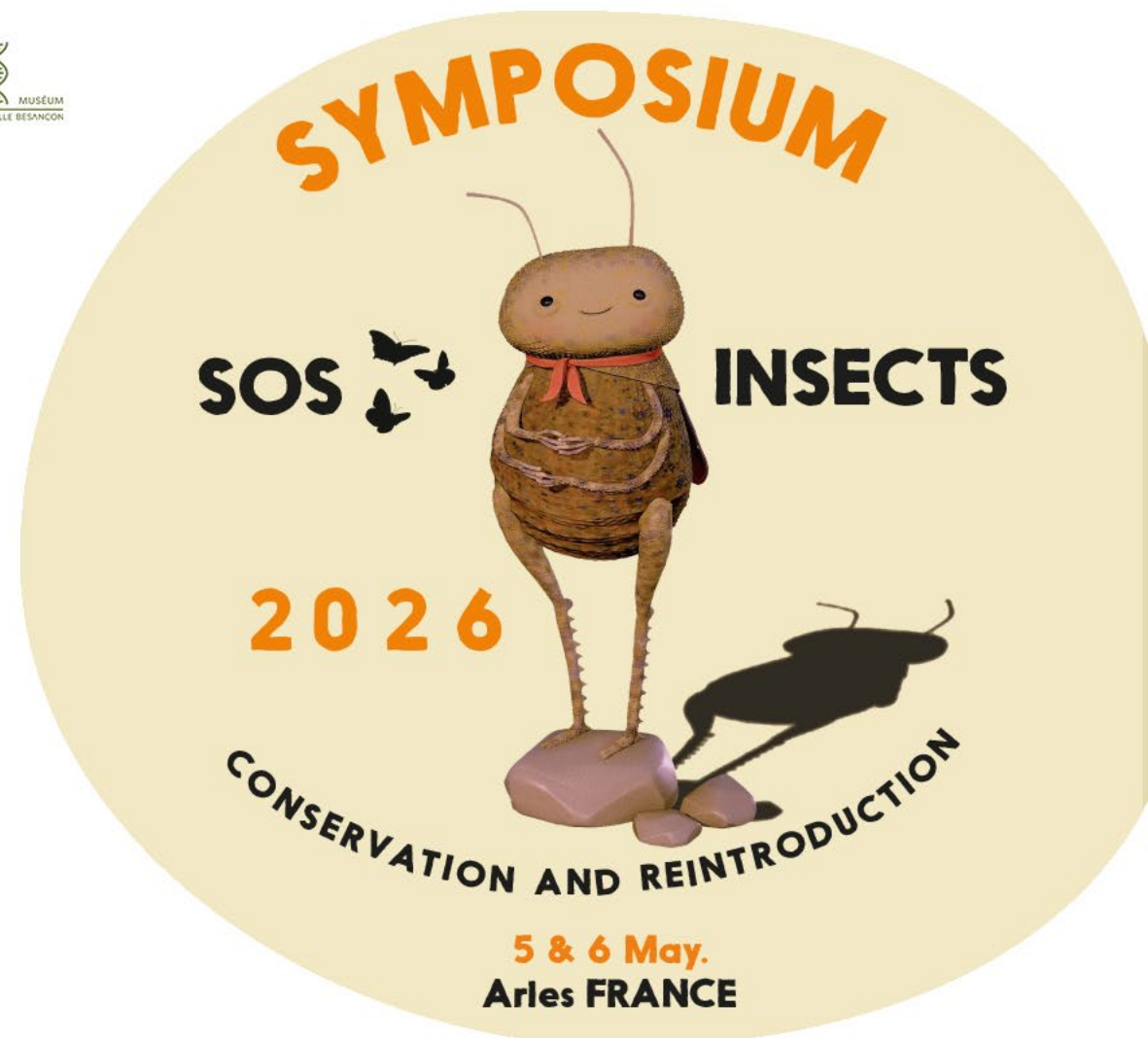


Bilan de deux années de réintroduction du Criquet de Crau

Camilla Crifò

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'azur



Quels défis et comment y faire face ?

De l'exemple du Criquet de Crau aux insectes menacés en Europe et Méditerranée.

SOMMAIRE

1. La stratégie de réintroduction

- a. Définition des critères et choix des sites
- b. Analyses des risques
- c. Choix du nombre d'individus à réintroduire
- d. Définition d'un modèle de gestion pour les sites de réintroduction

2. Elaboration d'un protocole de réintroduction

3. Mise en place

- **2024** : (Recherche et) Réintroduction
- **2025** : (Recherche et) Réintroduction
- **2026** : à suivre

4. Perspectives



● Un criquet de Crau réintroduit en 2024 © A. Wolff

1. La stratégie de réintroduction

→ **Elaboration de la stratégie :**

1. La stratégie de réintroduction

→ **Elaboration de la stratégie :**

- Connaissances acquises sur l'espèce à travers les études préparatoires et les suivis (micro-habitat du criquet, pression de prédation)

1. La stratégie de réintroduction

→ **Elaboration de la stratégie :**

- Connaissances acquises sur l'espèce à travers les études préparatoires et les suivis (micro-habitat du criquet, pression de prédation)
- Mesures de gestion et restauration mises en place (conventions et plans de gestion pastorale, mesures de réduction des menaces)

1. La stratégie de réintroduction

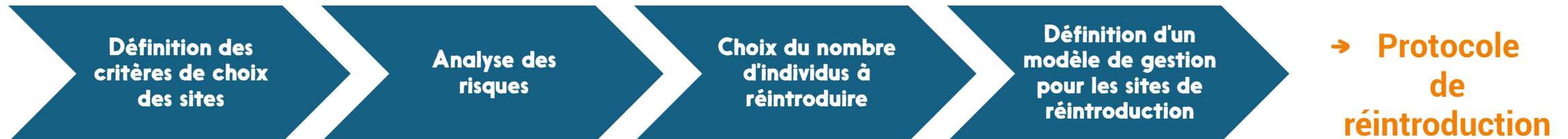
→ Elaboration de la stratégie :

- Connaissances acquises sur l'espèce à travers les études préparatoires et les suivis (micro-habitat du criquet, pression de prédation)
- Mesures de gestion et restauration mises en place (conventions et plans de gestion pastorale, mesures de réduction des menaces)
- Bilans de l'élevage et des suivis des sous-populations de *P. rhodanica*.

1. La stratégie de réintroduction

→ Elaboration de la stratégie :

- Connaissances acquises sur l'espèce à travers les études préparatoires et les suivis (micro-habitat du criquet, pression de prédation)
- Mesures de gestion et restauration mises en place (conventions et plans de gestion pastorale, mesures de réduction des menaces)
- Bilans de l'élevage et des suivis des sous-populations de *P. rhodanica*.

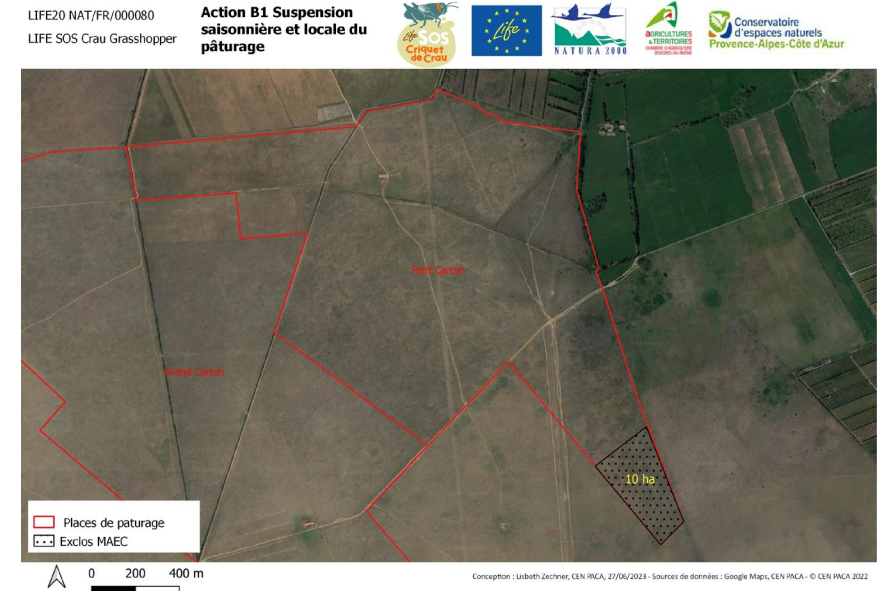


1. La stratégie de réintroduction

→ Elaboration de la stratégie :

Définition des critères de choix des sites

1. **Parties prenantes** : éleveurs et bergers ouverts à la collaboration
2. **Gestion pastorale** : pression de pâturage et gestion pastorale adaptées
3. **Potentiel de dispersion** : dispersion de *P. rhodanica* possible
4. **Risques de prédation** : Faucon crécerellette peu ou pas présent sur le site
5. **Végétation** : hauteur de végétation favorable



● L'un des sites choisis pour la réintroduction

1. La stratégie de réintroduction

→ Elaboration de la stratégie :



● Légende ©

1. La stratégie de réintroduction

→ Elaboration de la stratégie :



Nb d'individus issus d'élevage	60-100/site
Nombre d'individus sauvages	Max 40-50 au total
Nombre d'oothèques	30/an
Origine des individus	Volières
Sexe ratio des individus	1 :1
Stade des individus	Subadulte-adulte

● Légende ©

1. La stratégie de réintroduction

→ Elaboration de la stratégie :



→ « **Site 1** » de présence du CC

- Clôture électrique temporaire (avril-juin)
- Plan de gestion pastorale en accord avec bergèr.e.s.

● Légende ©

2. Protocole

2. Protocole

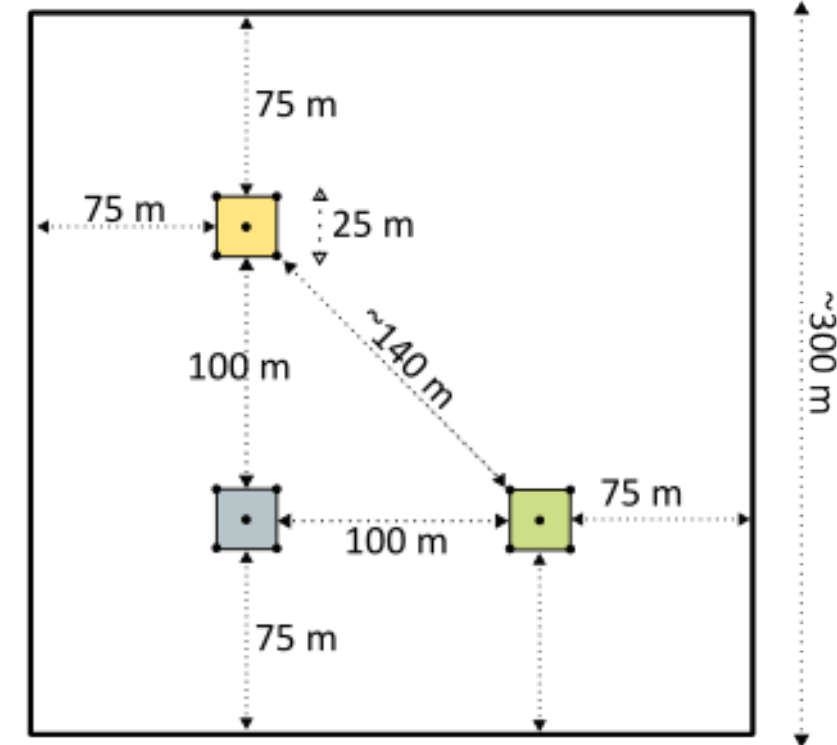
→ Plan de réintroduction

- Relâcher de 10 à 12 individus par point dans quadrats de 25x25 mètres (5 points/quadrat)
- Transfert de 30 oothèques sur 5 points et distribué de manière régulière dans un quadrat de 25x25 mètres

3 types de quadrats

-  60 Individus issus de l'élevage
(5 clusters de 12)
-  50 Individus sauvages
(5 clusters de 10)
-  30 Oothèques
(5 clusters de 6)
- CLUSTER

Site 1



2. Protocole

→ Plan de réintroduction

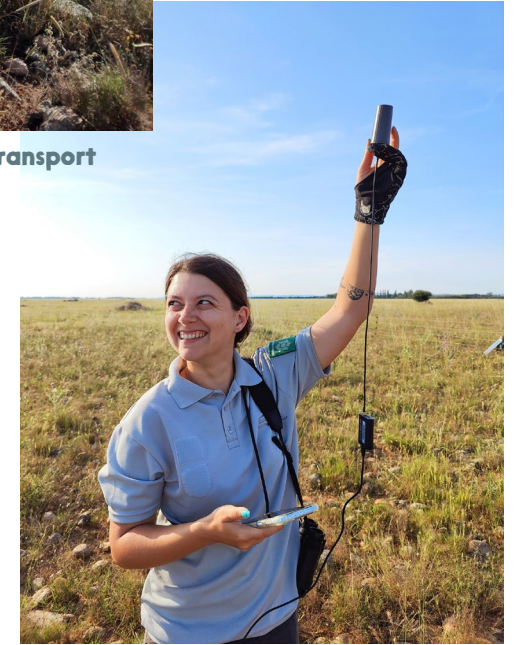
- Relâcher de 10 à 12 individus par point dans quadrats de 25x25 mètres (5 points/quadrat)
- Transfert de 30 oothèques sur 5 points et distribué de manière régulière dans un quadrat de 25x25 mètres
- Transport par groupes de 12 individus max
- Relâcher des individus en fin de journée
- Transfert des oothèques tout de suite après réception
- Pointage au GPS de précision (cm)



● Relâcher directement dès la boîte de transport
© C. Crifò - CEN PACA



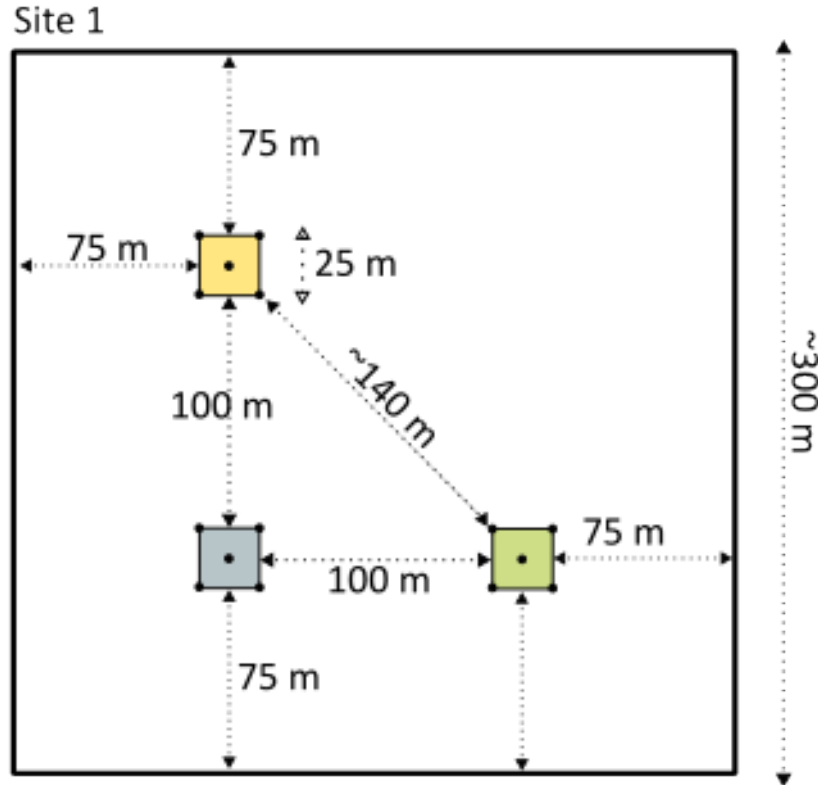
● Relâcher en fin de journée © A. Wolff - CEN PACA



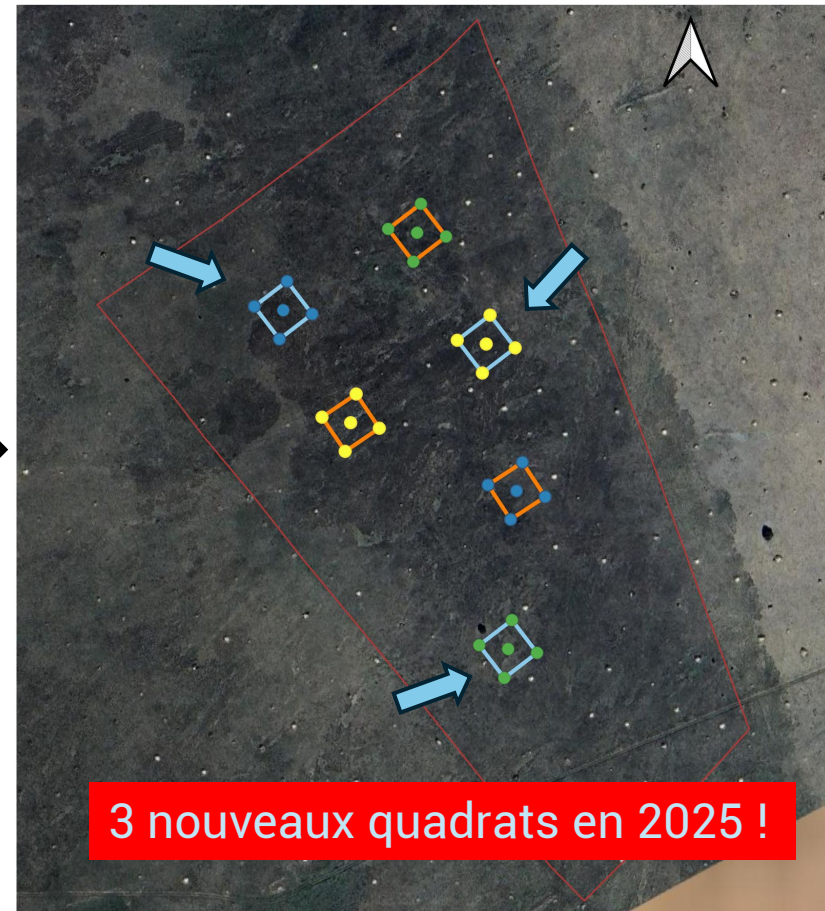
● GPS de précision © A. Wolff - CEN PACA

2. Protocole

→ En pratique



Site 1



Légende

Exclos

- Points réintroduction oothèques
- Point réintroduction individus d'élevage
- Points réintroduction individus sauvages

Quadrats 2024

Quadrats 2025

0 50 100 m

2. Protocole

→ Plan de réintroduction sur 5 ans

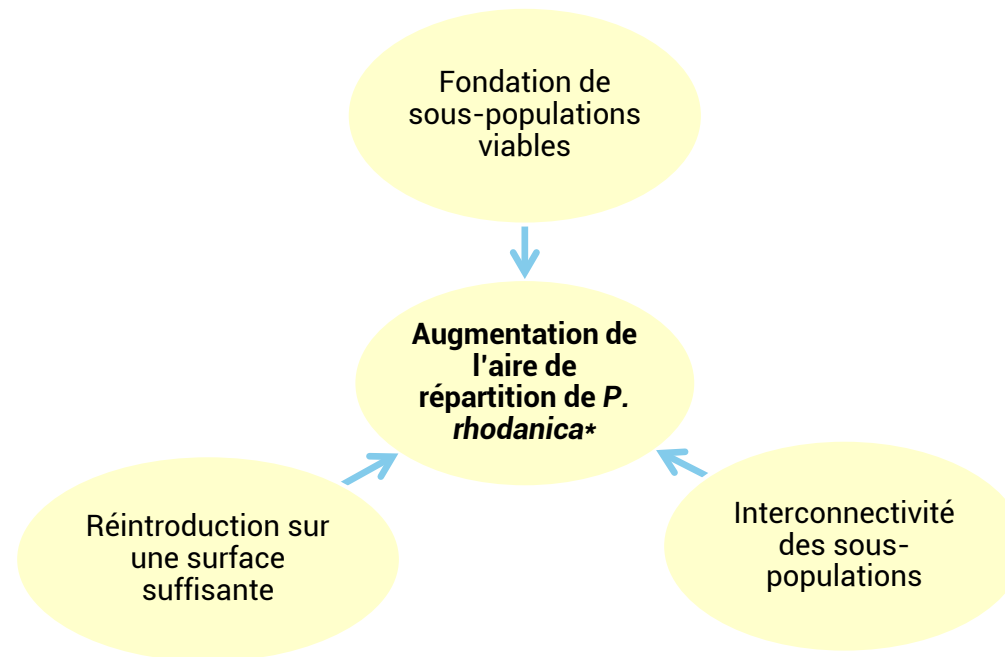
- 1 à 2 sites (en fonction des résultats de l'élevage)
- 2 réintroductions successives dans un même site
- Incrémentation graduelle du nombre de sites de réintroduction

2. Protocole

→ Plan de réintroduction sur 5 ans

- 1 à 2 sites (en fonction des résultats de l'élevage)
- 2 réintroductions successives dans un même site
- Incrémentation graduelle du nombre de sites de réintroduction

→ Résultat attendu



3. Mise en place

→ Bilan des deux premières années de réintroduction

Oothèques implantées sur le Site de Réintroduction 1

2024

→ 30 oothèques

Origine : pontes 2024 dans les salles d'élevage de La Barben et de Besançon

2025

→ 32 oothèques

Origine : pontes 2025 dans les salles d'élevage de La Barben et de Besançon

→ Qualité des oothèques pondues en 2025 moins bonne ...

Rappel des objectifs

Nb d'individus issus d'élevage	60-100/site
Nombre d'individus sauvages	Max 40-50 au total
Nombre d'oothèques	30/an
Origine des individus	Volières
Sexe ratio des individus	1 :1
Stade des individus	Subadulte-adulte



● Réintroduction d'oothèques



3. Mise en place

→ Bilan des deux premières années de réintroduction

Individus adultes relâchés sur le Site de Réintroduction 1

2024

60 individus dont :

→ 10 individus d'élevage

- 30% Volière ex situ de La Barben (3 individus)
- 70% Volière in situ en Crau (7 individus)

→ 50 individus sauvages

2025

45 individus dont :

→ 10 individus d'élevage – 100% volière in situ en Crau

→ 35 individus sauvages

Rappel des objectifs

Nb d'individus issus d'élevage	60-100/site
Nombre d'individus sauvages	Max 40-50 au total
Nombre d'oothèques	30/an
Origine des individus	Volières
Sexe ratio des individus	1 :1
Stade des individus	Subadulte-adulte



● Réintroduction d'individus



3. Mise en place

→ Bilan des deux premières années de réintroduction

Suivis

2024

→ Pas de suivi

2025

- Individus : Protocole de suivi en phase test (site de présence)
- Oothèques : Test avec chiens de détection : détection d'oothèques transférée en 2025; en cours ...

Rappel des objectifs

Nb d'individus issus d'élevage	60-100/site
Nombre d'individus sauvages	Max 40-50 au total
Nombre d'oothèques	30/an
Origine des individus	Volières
Sexe ratio des individus	1 :1
Stade des individus	Subadulte-adulte

4. Mise en place

→ Réintroduction 2026

Objectif : Réintroduction d'**individus d'élevage uniquement**

- Nombre d'individus et d'oothèques dépendants des résultats en élevage
- Besoin d'améliorer la productivité de l'élevage; éventuellement de redéfinir la stratégie de réintroduction et ses objectifs

Rappel des objectifs

Nb d'individus issus d'élevage	60-100/site
Nombre d'individus sauvages	Max 40-50 au total
Nombre d'oothèques	30/an
Origine des individus	Volières
Sexe ratio des individus	1 :1
Stade des individus	Subadulte-adulte

● Individu sauvage en translocation © H. Deglorges



Merci pour votre attention !

camilla.crifo@cenpaca.org
Conservatoire d'espaces naturels de Provence-
Alpes-Côte-d'Azur



contact@lifecriquetdecrau.com

lifecriquetdecrau.com



Merci pour votre attention !

camilla.crifo@cenpaca.org
Conservatoire d'espaces naturels de Provence-
Alpes-Côte-d'Azur



contact@lifecriquetdecrau.com

lifecriquetdecrau.com

